

Chère adhérente,  
cher adhérent,

Paris, février 2026

Vous êtes membre de l'association GPMA, qui a pour mission depuis 1977 de protéger au mieux les intérêts de ses adhérents dans leurs contrats d'assurance, et d'apporter son aide à ceux qui en ont le plus besoin.

En 2025, l'association a ainsi représenté auprès de l'Assureur près de 150 000 adhérents, et en a aidé directement 69 via son service « Garantie Aidants Familiaux » et 7 via son fonds de solidarité.

Informier et prévenir faisant également partie des missions de l'association, en 2025, GPMA a publié pour ses adhérents douze fiches santé via son site internet [www.gpma-asso.fr](http://www.gpma-asso.fr) et a organisé quatre nouvelles conférences à Bordeaux, Paris, Strasbourg et Clermont-Ferrand sur le thème du bien vieillir. Face au succès de ces conférences « Rendez-vous de la Santé », celles-ci seront reconduites en 2026 dans de nouvelles villes.

Enfin, GPMA et le fonds de dotation Nos Épaules et Vos Ailes ont poursuivi l'opération Atout Soleil, avec pour thème « Maladies féminines : informer, soigner, soutenir ». Le 2 décembre dernier, quinze associations engagées dans nos territoires pour la prévention et l'accompagnement des femmes malades ont ainsi été récompensées. 2026 sera l'occasion de poursuivre le soutien aux associations œuvrant pour le bien commun, autour d'une nouvelle thématique, qui vous sera prochainement présentée sur notre site internet.

Solidairement à vos côtés.  
**Jean-Marc DARRAS,**  
Président de GPMA

## GPMA & VOUS

### POURQUOI ÊTES-VOUS ADHÉRENT ?

Vous êtes adhérent(e) de l'association GPMA à la suite de la souscription d'un contrat santé, prévoyance ou emprunteur auprès de Generali, La Médicale ou de l'un de leurs assureurs partenaires (Cegema, Multi-Impact, etc.), incluant automatiquement l'adhésion à GPMA. Vous intégrez ainsi la communauté des 600 000 adhérents de GPMA, qui peuvent bénéficier des services d'entraide proposés par l'association.

### La Garantie aidants familiaux

En cas d'imprévu, l'adhérent GPMA est couvert par les **garanties d'assistance** prévues dans son ou ses contrats d'assurance Generali ou partenaires assureurs.

La **Garantie Aidants Familiaux** dont il bénéficie avec GPMA, va plus loin en l'accompagnant en cas d'imprévu dans son rôle d'**aidant d'un proche dépendant ou handicapé**.

### Le fonds d'entraide

GPMA aide ses adhérents qui rencontrent de **grandes difficultés financières**, grâce à son **fonds d'entraide**.

Les adhérents peuvent déposer un dossier auprès du **comité d'entraide**, qui statuera sur cette demande. Une **aide financière** sera, le cas échéant, versée à l'adhérent en fonction de ses besoins.



Retrouvez toutes les informations sur les services aux adhérents et notre formulaire de contact sur notre site internet dans la rubrique « Mes services d'entraide » : [www.gpma-asso.fr](http://www.gpma-asso.fr) va

## NOS ÉPAULES & VOS AILES



Créé par GPMA en 2020, le fonds de dotation Nos Épaules et Vos Ailes porte des projets associatifs qui œuvrent à l'inclusion des personnes atteintes par la maladie, le handicap ou toutes autres formes de fragilités sociales.

En 2025, 49 associations ont été soutenues à travers nos trois programmes de mécénat :

### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

**PARTENARIATS 2025** | Aides financières pluriannuelles.



**MÉCÉNAT PONCTUEL** | Aides financières ponctuelles.



Opération de mécénat qui récompense chaque année une quinzaine de projets associatifs solidaires et innovants, autour d'une thématique.

## ATOUT SOLEIL ÉDITION 2025

Pour sa 18<sup>ème</sup> édition, Atout Soleil a mis l'accent sur une cause encore trop souvent négligée : les maladies féminines. À travers ce thème, Atout Soleil a souhaité soutenir des associations engagées au quotidien pour informer, soigner et soutenir les femmes touchées par la maladie, ainsi que leurs proches.

Ce sont ainsi 15 associations qui ont été récompensées sur trois axes :

**RENFORCER LA PRÉVENTION**

**AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS**

**ACCOMPAGNER LES FEMMES APRÈS LA MALADIE**



## Nous contacter



PRÉVOYANCE • MALADIE • ACCIDENT

### INFORMATIONS ADHERENTS :

Formulaire de contact sur le site  
[www.gpma-asso.fr](http://www.gpma-asso.fr)  
Par mail à [base.gpma@generali.fr](mailto:base.gpma@generali.fr)

### INFORMATIONS MÉCÉNAT :

Formulaire de contact sur le site  
[www.gpma-asso.fr](http://www.gpma-asso.fr)  
Par mail à [atoutsoleil@generali.fr](mailto:atoutsoleil@generali.fr)

